



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le lundi 9 janvier 2012
N° 387

Eric BESSON annonce le lancement d'un plan d'action en faveur du design et la création d'un Centre National du Design

En marge de l'exposition « L'Observateur du design » à la Cité des Sciences et de l'Industrie, Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, a clôturé lundi 9 janvier la 9^{ème} conférence européenne sur les enjeux du design, organisée par l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI).

A cette occasion, le Ministre a présenté les grandes lignes d'un plan d'action en faveur du design, dont les trois axes essentiels sont :

- la création d'un Centre National du Design ;
- l'intégration du design dans l'écosystème des pôles de compétitivité ;
- l'élaboration d'un référentiel des métiers du design.

La création d'un Centre National du Design, à l'instar des exemples anglais, danois ou coréen, sera un levier pour susciter des politiques en faveur du design exemplaires et un instrument de promotion du design français. Créé à partir de l'APCI, et en liaison avec l'ensemble des acteurs du design, il aura pour missions d'affirmer le rôle stratégique du design dans l'économie, d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises grâce à l'apport du design dans leur stratégie et de permettre aux métiers du design de se développer. Le Ministère de l'Industrie apportera un financement de 1 million d'euros pour le lancement de ce projet.

L'intégration du design dans l'écosystème des pôles de compétitivité s'appuiera sur les structures régionales de promotion du design, et visera notamment à accélérer la mise sur le marché des produits et des services conçus au sein des entreprises des pôles. Une expérience sera lancée en 2012 sur quelques régions volontaires.

L'élaboration d'un référentiel des métiers du design correspond à une demande des professionnels, manifestée à l'occasion des tables rondes menées en concertation avec les professionnels du design et pilotées conjointement avec le ministère de la culture et de la communication. Les travaux de constitution de ce référentiel démarreront dès le mois de janvier pour une mise en œuvre effective du référentiel à la fin de l'année 2012.

L'objectif stratégique poursuivi est de renforcer l'utilisation du design dans les entreprises et d'améliorer sa visibilité dans l'économie comme facteur d'innovation et de compétitivité.



Ce plan ambitieux s'inscrit dans le prolongement des actions engagées par le Ministère depuis 2008 qui visent également à assurer l'excellence de l'offre de formation au design, à développer une offre de design qui répond aux attentes des entreprises, en particulier des PME, à promouvoir le design français à l'international et, grâce à lui, à valoriser les productions françaises. Depuis 2008, le Ministère de l'Industrie a consacré plus de 10 millions d'euros à la politique de soutien au design.

« Nos entreprises ont tout à gagner à intégrer le design dans leurs stratégies. L'enjeu, c'est de la croissance, des exportations et des marges supplémentaires pour nos marques, et, notamment pour la première d'entre elles, le « fabriqué en France ». Le design n'est pas seulement un acte de création, c'est aussi un facteur puissant d'innovation, et à partir de là, un facteur de compétitivité », a déclaré Eric BESSON.

L'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI) est l'un des principaux acteurs du design en France. Elle est présidée par Anne-Marie BOUTIN depuis sa fondation en 1983, à l'initiative des Ministères de la Culture et de l'Industrie afin de promouvoir le design français.

Créé par l'APCI en 1999, « L'Observateur du design » est un prix international de design qui réunit et récompense chaque année les meilleures réalisations (produits, espaces et services) issues de tous les secteurs d'activité, qu'elles soient commercialisées, en recherche d'éditeur ou bien prospectives. Ce concours récompense à la fois des designers et des entreprises pour la qualité de leur démarche d'innovation et de différenciation d'un produit ou d'un service grâce au design. Il est complété par une exposition ouverte au grand public à la Cité des Sciences et de l'Industrie, exposition qui a vocation à être présentée dans des manifestations internationales, comme à Hong Kong et à Séoul, ou dans des expositions nationales emblématiques comme la biennale du design à Saint-Etienne.

« L'Observateur du design » constitue, pour la création française, un label de qualité et une vitrine du design français. Chaque année, 200 000 visiteurs fréquentent l'exposition, qui se déroule jusqu'au 11 mars 2012 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. Cette édition présente environ 200 objets ou produits ou services émanant d'entreprises ou de collectivités et d'agences de design.

Le prix du Ministère de l'Industrie a été remis, le 8 novembre 2011, à une jeune entreprise française SolarQuest, implantée dans la région d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), spécialiste des centrales photovoltaïques intégrées aux bâtiments et aux espaces urbains.

La conférence européenne sur les enjeux du design, organisée par l'APCI, rassemble les représentants d'une trentaine de centres européens de promotion du design, d'écoles de design françaises et étrangères ainsi que des organisations professionnelles. Elle s'adresse à tous les acteurs du design, institutionnels ou professionnels. Cette 9^{ème} conférence européenne du design est consacrée à l'intégration du design dans les PME.

Contact presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13